



Présents :

BOILEAU Francis, BOUTRELLE Sylviane, CAZZOLA Frédérique, DELEEST Pierre, FOURNIER Alain, IKET Thomas, MARTEL Marc, NEVERS Sophie, ROUX Hervé, VONCK Daniel.,

Excusés :

BEAUCHAMP Raphaël, BOUCLET Philippe, COUE Laurent, DEVINCKE Taylor, PAQUET Denis

Ouverture de la réunion : 9h30

❖ Préambule :

C'est la présidente du club de Roye qui nous reçoit dans une des salles de la commune qu'elle a réservé pour accueillir notre réunion.

Invitations envoyées par voie électronique.

Sylviane ouvre la réunion, la première du mandat, en présentiel.

Composition de la commission des arbitres du CRTAHDF

Elle est composée de membres élus :

BOUTRELLE Sylviane (Présidente)

- DELEEST Pierre
- NEVERS Sophie
- IKET Thomas
- BOILEAU Francis
- ROUX Hervé
- MARTEL Marc
- DEVINCKE Taylor

Mais également de membres invités, PCDA et arbitres formateurs :

- CAZZOLA Frédérique
- BEAUCHAMP Raphaël
- COUE Laurent
- FOURNIER Alain
- PAQUET Denis
- VONCK Daniel

Cette commission est élargie afin que cette commission puisse travailler au plus près des arbitres.



Constitution de la commission

Les Membres élus	Les Formateurs	Les PCDA
Francis BOILEAU	Laurent COUE	Frédérique CAZZOLA
Sylviane BOUTRELLE	Alain FOURNIER	Raphaël BEAUCHAMP
Pierre DELEEST	Denis PAQUET	
Taylor DEVINCKE	Daniel VONCK	Francis BOILEAU
Thomas IKET	Francis BOILEAU	Pierre DELEEST
Marc MARTEL	Sylviane BOUTRELLE	Alain FOURNIER
Sophie NEVERS	Pierre DELEEST	
Hervé ROUX	Marc MARTEL	
	Hervé ROUX	

Les missions de la commission arbitrale

Missions de la commission arbitrale

Promouvoir le rôle de l'arbitre au sein de la région

- Suivi des effectifs
- Formation des candidats arbitres

Assurer le suivi des connaissances des arbitres et arbitres formateurs par des réunions

Effectuer la diffusion des informations arbitrales

(Circulaires- info CNA - mise à jour des règlements)

Veiller au respect des règles déontologiques de l'arbitrage sur le territoire

2 rue Jacques Daguerre,
06200 COMPIEGNE
Site web: www.arc-hauts-de-france.com

Messagerie: arc-hauts-de-france@orange.fr

N° Siret : 412 115 008 APE/NAF
9319Z





Les arbitres du comité régional :

Pour rappel, a ce jour des arbitres n'ont pas encore repris de licence 2026 ! De ce fait difficile de tenir une liste des arbitres actifs

Etat des lieux

Les arbitres par département

	Aisne	Nord	Oise	Pas de Calais	Somme
Total	30	23	34	11	18
Cibles	26	17	29	11	15
Campagne	6	6	11	3	7
3D-Nature	10	6	8	1	9
Run	3	1	3	1	1

116 arbitres actifs

Quelques rappels :

Lors de l'affectation et la validation des arbitrages par les PCDA

- 2 arbitres par jour de concours dominicaux et 1 stagiaire par départ.
- 3 arbitres par départ par jour de concours départementaux ou régionaux 1 stagiaire par départ. Fonction du nombre de salles et de cibles.
- 3 arbitres par départ de concours de parcours 1 stagiaire par départ.

Il est compliqué de trouver des arbitres sur les concours extérieurs et les parcours

La commission arbitrale valide la règle suivante

Impératif : 2 arbitrages minimum obligatoires sur la saison pour conserver le statut d'arbitre actif dont 1 en salle et 1 en extérieur hors de son club. Au-delà arbitrage possible dans son club. A retenir que les logiciels de gestion des concours Résult'arc et lanséo ne comptabilisent pas au-delà d'un départ.

L'arbitre responsable doit être impérativement titulaire de l'option du concours.

2 rue Jacques Daguerre,
06200 COMPIEGNE
Site web: www.arc-hauts-de-france.com

Messagerie: arc-hauts-de-france@orange.fr

N° Siret : 412 115 008 APE/NAF
9319Z



Bilan des examens

Bilan des examens

Novembre 2024	TC	Cibles	Campagne Et option sup	3D/Nature et option sup
présentés	12	10	3	2
Admis	12	4	0	2 (1sup)

6 nouveaux arbitres
1 Jeune arbitre

Avril 2025	TC	Cibles Et option sup	Campagne Et option sup	3D/Nature Et option sup
présentés	2	9	6	0
Admis	2	7 1(sup)	4 (2 sup)	0

9 nouveaux arbitres

Les derniers examens ont été totalement dématérialisés, ils ont mis en évidence que si le tronc commun fut bien travaillé avec un taux de réussite élevé 100%, il n'en est pas de même pour les options 40% de réussite.

Certains candidats n'ont pas ou peu pratiqué sur le terrain, cette expérience non acquise en situation de concours les a fortement pénalisés lors de l'examen.

La CNA et les PCRA lors de leur réunion annuelle estiment que pour passer un examen un candidat doit être au niveau. Des contrôles de connaissances et de cohérences seront faits (examen blanc), la présentation aux examens validées par notre PCRA en concertation avec les formateurs.

Il pourrait être conseillé aux candidats de passer dans un premier temps le tronc commun puis l'option choisie, afin que le candidat puisse consacrer l'énergie et la concentration nécessaire que requière cette option.

Quelques candidats sérieux peuvent échouer à l'examen en raison d'une perte de moyens par contre certains candidats ne travaillent pas ou n'ont pas forcément « *la vocation* ».

La règle en cas d'échec aux examens d'arbitres est de 2 ans et 4 fois.

Problème et réflexion, que faire avec ces candidats ?

Faut-il avoir un entretien avec ces candidats ? avec qui ? formateurs en accord avec le PCRA ?

Présenter un candidat à un examen de ce niveau est une responsabilité des formateurs et du PCRA.

Avant de s'engager sur une formation difficile nécessitant un travail personnel important et



une reconnaissance minime, aussi le candidat, est-il conscient du type d'engagement qu'il s'apprête à prendre.

Le fait-il parce qu'il en ressent la vocation ou pour rendre service à son club ?

1. Points positifs de la formation

- Disponibilité des formateurs
- Suivi des sessions dans l'année
- Mise en place d'un examen blanc
- Support à disposition des candidats

2. Points à améliorer

- Planifier les dates de formation
- Planifier la participation des candidats aux compétitions (*surtout en extérieur*)
- Encadrement des candidats lors des compétitions
- Fiche d'évaluation des candidats
Les arbitres ne sont pas suffisamment informés du niveau de connaissance atteint par le candidat
- Manque de travail de certains candidats
- S'appuyer sur les ressources qui ont la connaissance et compétences pour certains modules de formation
- Suivi des candidats qui ont échoué

Les candidats de la saison 2026

LICENCE	candidat	D N	Contact	département	club	OPTION1	Option2
0040537M	BONVALET Cyril	26/06/1986	cyrilbonvalet02@gmail.com	2	VILLERS COTTERETS	CIBLES	
0949900A	BONVALET Laurence	30/11/1975	prisonbreak@orange.fr	2	Haramont	CIBLES	
0062545J	BRUIET Rayhann	02/10/2006	rayhann.bruiet@gmail.com	2	La Fère	cibles	
1023274K	CHOLLET Jérôme	19/07/1980	jerome.chollet289@sfr.fr	2	Villeneuve St Germain	CIBLES	
0983175U	ATASSI Racha	26/05/1981	rasha.atassi@gmail.com	2	Soissons	CIBLES	
0057179B	AMIMER Sabrina	13/05/1987	sabrina-b59@hotmail.fr	59	Valenciennes	cibles	campagne 3d
0003947R	Choteau Océane	08/05/2009	melanie.choteau81@outlook.fr	59	St Amand les EAUX	JA CIBLES	
0712140R	Dufour Valentin	01/11/1997	valentindufour16@gmail.com	59	LOOS		3D/Nature
0903164A	QUERUEL Fabrice	31/07/1972	fabrice-queruel@gmail.com	59	DUNKERQUE	CIBLES	Campagne
0885222Y	CAULIER Valérie	18/11/1972	valcaulier@orange.fr	59	MARLY	CIBLES	
0039515B	OFFROY Cédric	07/07/1986	cedric.offroy@outlook.com	59	ONNAING	Cibles	
0808065G	OTTO Olivier	17/05/1991	twistandflex@gmail.com	59	ONNAING	Cibles	
0045870J	LECOCQ Laetitia	12/04/1981	laettitiatexier@yahoo.fr	59	C de Gayant	cibles	
0000441E	FOVEAU Daniel	08/02/1956	daniel.foveau@orange.fr	59	C de Gayant	cibles	
0679716X	GERARD Jean Luc	25/05/1963	jeanluc-gerard60840@gmail.com	60	plessis brion		nature/3D
0995085P	LEROY Cédric	28/10/1979	cedced62560@gmail.com	62	enquin les Guinegatte	CIBLES	
0030188N	JEANJEAN Maxime	03/07/2003	maximejeanjan@aol.fr	62	enquin les Guinegatte	CIBLES	
0784400J	DELPIERRE Théo	24/01/2001	theo.delpierre2@gmail.com	62	boulogne	CIBLES	Campagne
0922093A	PAYAGE Mathieu	27/07/2007	matthieupayage@gmail.com	62	wingles	CIBLES	

2 rue Jacques Daguerre,
06200 COMPIEGNE
Site web: www.arc-hauts-de-france.com

Messagerie: arc-hauts-de-france@orange.fr

N° Siret : 412 115 008 APE/NAF
9319Z





La réception des candidatures sera bientôt finalisée. 19 candidats pour cette session. Attention toutefois au comportement des personnes hyper-emballées et un peu harceleuses très pressées de commencer les cours et les concours.

La PCRA rappelle, pas de stagiaire 2026 sur les concours avant janvier 2026.

L'attestation de formation aux gestes qui sauvent est un prérequis à la formation d'arbitres,
Pour rappel divers prestataires en fonction des départements organisent des formations gratuites
Exemple : Groupama, Croix rouge ...

Répartition des groupes de formation par département

- Hervé et Thomas prennent en charge les candidats du 62
- Pierre et Marc prennent en charge les candidats du 59
- Sylviane et Laurent les candidats du 02
- Denis et Francis et Daniel les candidats du 60 (à confirmer)

Il n'y a pas de candidats dans le 80, il y a un groupe à maintenir dans l'attente du passage de l'examen.

Il est proposé aux formateurs de pouvoir solliciter des personnes ressources pour traiter certains modules spécifiques. (Para tir l'arc – 3D/Nature)

Rappel du contenu de la formation

Les Modules de formation

I. Attestation aux gestes qui sauvent

II. Règlements généraux

III. Médical/logistique contrôle antidopage

IV. Tir à l'arc et handicap

V. Sécurité – chronométrage – marque

VI. Tir en salle

VII. Tir extérieur (base format international + adaptation FFTA)

VIII. Réserve

IX. Tir beursault

X. Tir en campagne

XI. Tir nature

XII. Tir 3D

XIII. Tir par équipes et gestion des duels cibles anglaises

XIV. Tir par équipes et gestion des duels tir en campagne

XV. Tir par équipes et gestion des duels 3D

XVI. Run archery (compétence réservée aux arbitres fédéraux)



Proposition de Denis Paquet présentation du module Para le 4 octobre à Compiègne.

Sylviane propose un carnet de formation de l'arbitre stagiaire pour mieux suivre sa progression. Lors des concours, la ou le stagiaire, rédige un rapport d'arbitre qui sera envoyé au PCRA de son côté l'arbitre du concours fera un rapport circonstancié de son côté également envoyé au PCRA.

EXAMEN ARBITRE NOVEMBRE 2025

9 novembre 2025 Examen dématérialisé

Proposer un examen blanc en amont de l'inscription à l'examen

- Début Octobre

Objectifs: Ne présenter que les candidats prêts
Améliorer le taux de réussite
Ne présenter les candidats qui ont fait plusieurs arbitrages dans leur option.

Pour les options supplémentaires : proposer une session sur l'option choisie ?

- Si demandée par les candidats

Date :

Le dimanche 9 novembre examen d'arbitres dématérialisé 14h.

Lieux de l'examen :

Lille et Compiègne au plus près du lieu de résidence des candidats.



Point sur les arbitres formateurs :

Sylviane rappelle que cette tâche est très chronophage et requière de la disponibilité et une fiabilité dans l'engagement à former.

Cela demande beaucoup de préparation et d'organisation pour mener à bien cet engagement. Ancienneté, expérience, implication dans la fonction d'arbitres et actualisation permanente des connaissances sont nécessaires.

Une formation arbitre formateur a lieu les 29 et 30 novembre 2025 au CREPS de REIMS

Thomas IKET participera à cette formation ce qui permettra de renforcer le département 62 en formateur. (Actuellement 1 seul dans ce département).

LES ARBITRES FORMATEUR

- **SESSION FORMATEUR : nouveau formateur**
 - REIMS LES 29 ET 30 NOVEMBRE 2025
 - Thomas IKET
- 1 arbitre formateur ne souhaite pas prolonger sa compétence en 2026
 - D.Cabanetos



La formation continue 2025

Quand ? : 15 novembre 2025 – 7 décembre 2025

Où? : CAMON

Contenu:

Les évolutions réglementaires
le calendrier compétitions régionales
PARA?
Utilisation de l'anséo
quizz à partir des tél portables
autre ???

Les intervenants

Mise à niveau à CAMON :

- 15 novembre 2025
- 7 décembre 2025

PROGRAMME (à affiner)

- Bilan annuel des arbitrages
 - Evolutions réglementaires
 - Rappel règlement : para tir à l'arc
 - Approche l'anséo
 - Autres thématiques à présenter :
 - Le hors temps
 - Le jugement de cordons
 - Le rattrapage de flèches
 - Le jury d'appel
 - Le tir Beursault
 - L'utilisation de l'anneau
 - Les catégories U13 U15 arc à poulies
 - La position de l'entraîneur qui ? où Quand ?
- QUIZZ Kahoot

2 rue Jacques Daguerre,
06200 COMPIEGNE
Site web: www.arc-hauts-de-france.com

Messagerie: arc-hauts-de-france@orange.fr

N° Siret : 412 115 008 APE/NAF
9319Z





Débat sur le calendrier des arbitrages

10

Le calendrier d'arbitrage

- mise en place d'un calendrier unique pour les HDF sur le site à optimiser
- **Objectif: obtenir un calendrier unique et à jour**
 - en cours de développement et d'amélioration
 - Mais communication à renforcer auprès des responsables de calendrier
 - Mais Communication à renforcer auprès des arbitres
- Positionnement des arbitres sur les concours
 - Des difficultés rencontrées sur la saison estivale
 - Calendrier hivernal pas de souci
 - Calendrier estival plus compliqué
- Suggestions :
 - Les arbitres ont 2 arbitrages à effectuer sur la saison
 - Ne devrait-on pas imposer une compétition mini en extérieur?

Constat : L'utilisation de l'outil s'avère compliquée pour certains utilisateurs.

Echec du process l'année dernière, cela ne fonctionnait pas correctement.

Les essais sur google drive ont été réalisés par Jean Courtoy et Sylviane.

L'objectif est d'avoir un outil unique et de partage, mais force est de constater que chaque PCDA fait sa sauvegarde et on se retrouve avec de multiples versions de calendriers qui ne sont pas à jour. Dorénavant, les arbitres auront une vue sur le calendrier et seuls le PCRA et les PCDA peuvent faire les modifications sur le fichier. Les sauvegardes sont automatiques.

Pour ce qui concerne les stagiaires les formateurs ont un accès pour les positionner.

Les arbitres passeront par leur PCDA pour leur affectation et les stagiaires par leurs formateurs.

Pendant la réunion des tests sont faits à partir du site du comité régional, l'affichage bien que brut, ce test semble concluant. Une mise en page sera revue et des tests complémentaires seront faits avant publication.

Cette solution permettrait à tous : organisateurs et arbitres de voir le calendrier d'arbitrage.

La réunion est close à 16h15

2 rue Jacques Daguerre,
06200 COMPIEGNE
Site web: www.arc-hauts-de-france.com
Messagerie: arc-hauts-de-france@orange.fr
N° Siret : 412 115 008 APE/NAF
9319Z

